



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 11 mai 2017**

Le Conseil Municipal, convoqué le 3 mai 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 15), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 24), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 22), M. Rémi STHAL, Mme Iiva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 11), M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 22), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 13), M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

M. Yves-Michel DAHOUI.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Gueric CHALNOT, Mme Solange JOLY, M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 23 incluse), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Gérard VAN HELLE (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 12 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI.

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à Mme Françoise PRESSE, M. Gueric CHALNOT à Mme Danielle DARD, M. Michel LOYAT à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Yves-Michel DAHOUI, M. Dominique SCHAUSS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 12 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE, M. Jacques GROSPERRIN à M. Pascal BONNET, M. Michel OMOURI à M. Ludovic FAGAUT.

**OBJET :** 13 - Edition 2017 du festival «Libres Regards» à Besançon

## **Edition 2017 du festival «Libres Regards» à Besançon**

**Rapporteur : Mme DARD, Première Adjointe**

### **I - Contexte et objectifs**

L'association «la Grosse Entreprise» s'engage dans un partenariat avec le festival «Libres Regards» pour l'organisation d'une journée artistique et associative, le 24 mai à La Rodia.

La «Grosse Entreprise» est un bureau de production culturelle. Basée à Besançon, l'association met en place des projets depuis 15 ans sur l'ensemble de la Franche-Comté. Elle travaille sur la conception et l'organisation d'événements artistiques pour des collectivités publiques, des établissements culturels, des festivals, des établissements scolaires et universitaires, des associations...

L'association «Libres Regards», déclarée d'intérêt général, a pour objet d'informer tous les publics quant aux questions d'orientation et d'identité sexuelle dans la société actuelle, dans le but de faire évoluer les regards portés sur les personnes homosexuelles et transgenres, à travers une programmation culturelle diversifiée (débat, expositions, films, spectacles, conférences...) et tout moyen ayant rapport avec le domaine de l'art.

Le festival «Libres Regards» porté par l'association, est une programmation culturelle tout public sur la thématique des questions de genre. Né en 2010 à Belfort, «Libres Regards» se déroule maintenant chaque année en mai dans le Territoire de Belfort, dans le Pays de Montbéliard, et pour la première fois cette année à Besançon. Le festival contribue à la lutte contre les discriminations et à une meilleure compréhension des questions liées à l'orientation et à l'identité sexuelles, première cause de suicide chez les jeunes. Il est éclectique en termes de contenus artistiques, de modes de médiation, et fédère des publics de tous âges et horizons. Ce festival permet d'aborder la question du genre autrement, à travers le regard d'artistes.

De façon générale, le festival touche un public scolaire, universitaire, associatif, celui de ses partenaires culturels, mais aussi le grand public grâce à une approche conviviale privilégiant les entrées éclectiques dans des domaines artistiques variés, plus que la pédagogie et le militantisme stricto sensu.

Les objectifs du festival «Libres Regards» sont les suivants :

- Proposer une programmation de qualité : permettre au public de découvrir des artistes et des œuvres qui touchent au sujet de l'homosexualité, du genre, de l'homoparentalité...
- S'adresser au grand public, en travaillant avec les structures culturelles : Libres Regards n'a pas vocation à être réservé à un public gay.
- Ouvrir le débat sur ces questions en déclinant ces thèmes qui interrogent la société dans son ensemble, et combattre les idées reçues.
- Croiser les publics des différentes structures culturelles et faire découvrir ces structures à de nouveaux spectateurs.

Ce projet s'inscrit à la fois dans une politique de lutte contre les discriminations et dans une politique culturelle, dans un même souci d'élargissement des publics et de dynamique partenariale.

## II - Déroulement du projet

Une soirée spéciale organisée en partenariat avec La Rodia à Besançon aura lieu le 24 mai 2017. Celle-ci consistera en un village associatif, une émission spéciale de Radio Campus, des expositions, des projections de films et des concerts. Pour cette soirée, une régisseuse générale sera engagée spécialement pour coordonner l'installation technique et logistique des associations, mettre en valeur les travaux des élèves, et assurer le lien avec les autres professionnels de La Rodia.

L'association interviendra aussi en milieu scolaire, au Lycée Pasteur. Un auteur accueilli en résidence dans l'établissement travaillera à la production d'œuvres de bandes dessinées avec une classe de terminale. Une exposition de ses œuvres se déroulera à La Rodia.

A cette journée spéciale s'ajouteront tout au long du mois de mai des concerts et lectures en appartement, des ateliers en médiathèques et bibliothèques, des concerts et des performances, une soirée lecture théâtralisée au CDN, un film aux 2 Scènes et un film à l'Entrepôt.

Dans le cadre de ce projet partenarial, il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'association «La Grosse Entreprise». En cas d'accord, cette somme sera prélevée sur la ligne 65.020/6574. 007029 CS 10068 de la Mission Lutte contre les Discriminations.

### Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 1 000 € à l'association «La Grosse Entreprise» dans le cadre de son partenariat avec l'association «Libres Regards» pour la mise en place des événements qui se dérouleront en mai 2017 à Besançon.

**Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.**

M. BONTEMPS, M. DUMONT, Mme MAILLOT, Mme POISSENOT, M. STHAL, Mme ANDRIANTAVY, Mme EL YASSA, M. CURIE, Mme PRESSE (2), M. LEUBA, Mme LEMERCIER, Mme MICHEL, Mme CAULET, M. FAGAUT (2), Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme WERTHE (2), Mme COMTE-DELEUZE et M. ACARD n'ont pas pris part au vote.

Préfecture du Doubs



Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0